


Informations de base	
2025/2975(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, et paragraphe 4, point c), du règlement intérieur: limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride Subject 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">ENVI</div> Environnement, climat et sécurité alimentaire	PIETIKÄINEN Sirpa (EPP) CLERGEAU Christophe (S&D) WIEZIK Michal (Renew) TOUSSAINT Marie (Greens /EFA) HAZEKAMP Anja (The Left)	04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025 04/12/2025

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/11/2025	Publication du document de base non-législatif	D110096/02	
26/11/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		
18/12/2025	Décision du Parlement		
14/01/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2975(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution faisant objection à l'acte délégué		B10-0592/2025	15/12/2025	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D110096/02	13/11/2025	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	